

**GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR
LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT**

COMMUNIQUÉ

Washington, le 19 avril 2018

1. Nous nous félicitons de la reprise de la croissance et de l'investissement mondiaux. Les perspectives de croissance se confirment pour les pays émergents ou en développement, mais l'amélioration sera plus progressive dans plusieurs pays, principalement des exportateurs de produits de base ou des pays de petite taille ou fragiles. En outre, l'éventualité d'un net durcissement des conditions financières, la montée persistante du protectionnisme et les tensions géopolitiques augmentent les risques de recul. Dans ce contexte, notre principale priorité est d'encourager une croissance inclusive et de renforcer la résilience de l'économie. L'intensification de la coopération internationale et l'intégration régionale sont essentielles pour améliorer les perspectives de croissance de tous les pays.
2. Les restrictions commerciales récentes sont particulièrement préoccupantes. Pour amplifier la contribution du commerce à l'économie mondiale, nous appelons à œuvrer au développement d'un système commercial ouvert, fondé sur des règles, multilatéral et équitable, qui profite à tous.
3. La numérisation et l'évolution technologique ouvrent de nouvelles possibilités, mais présentent également des difficultés. Nous exhortons les institutions financières internationales à renforcer leur coopération pour adopter des mesures qui permettront aux pays de saisir ces opportunités et de gérer les risques y afférents. Nous encourageons le Fonds monétaire international (FMI), les autres institutions financières internationales et les organismes de normalisation financière à évaluer les répercussions des avancées technologiques sur le système financier, notamment en ce qui concerne les crypto-actifs et la cybersécurité, et d'y apporter des réponses multilatérales.
4. Si les pays émergents ou en développement gèrent les risques liés à la volatilité des flux de capitaux au moyen de diverses mesures, il est encore possible d'améliorer la cohérence et l'efficacité des conseils du FMI au regard de sa vision institutionnelle. Nous appelons à une évaluation équilibrée des politiques macroprudentielles et des mesures relatives aux flux de capitaux, tenant compte des contextes nationaux. Il convient d'étudier plus en détail comment la coordination internationale pourrait contribuer à atténuer la volatilité des flux de capitaux.
5. Nous appelons à mettre en place un solide dispositif mondial de sécurité financière, avec, en son centre, un FMI qui repose sur un système de quotes-parts et dispose de ressources adéquates. Nous engageons, au minimum, à maintenir la capacité de prêt actuelle du FMI, et demandons le rétablissement du ratio historique ressources propres/ressources empruntées du FMI. Nous attendons avec intérêt l'achèvement de la quinzième révision générale des quotes-parts et l'adoption d'une nouvelle formule de calcul d'ici aux réunions du printemps 2019 ou, au plus tard, d'ici à l'assemblée annuelle de 2019. Nous sommes préoccupés par la lenteur des travaux à ce jour, et appelons le CMFI à dégager un consensus entre ses membres afin d'achever la révision en temps voulu. Nous continuons de plaider en faveur d'une formule révisée qui accorde plus de poids au PIB calculé selon les parités de pouvoir d'achat dans le panache du PIB et qui redéploie davantage les quotes-parts des pays avancés au profit des pays émergents ou en

développement dynamiques. Le réalignement des quotes-parts relatives ne doit pas se faire au détriment des autres pays émergents ou en développement, et doit protéger les parts et l'influence de tous les pays admissibles au bénéfice du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (RPC) et des petits pays en développement. Nous demandons l'attribution d'un troisième siège à l'Afrique subsaharienne pour accroître la représentation et la participation de la région, sans porter préjudice aux sièges d'autres pays émergents ou en développement.

6. Nous attendons avec intérêt la poursuite des travaux du FMI sur l'accroissement du rôle et de l'utilisation des droits de tirage spéciaux (DTS) en tant qu'instrument de coopération internationale, et plus particulièrement en vue de les utiliser plus activement comme monnaie de réserve, notamment grâce à des allocations de DTS plus fréquentes et d'un montant important.

7. S'agissant de la revue des mécanismes du FMI en faveur des pays à faible revenu, nous sommes favorables à une relation plus poussée avec ces pays, avec une augmentation considérable des ressources du fonds fiduciaire RPC, un élargissement de l'accès en fonction des besoins des pays, et l'établissement d'un instrument de précaution. Nous saluons les efforts déployés par le FMI et le groupe de la Banque mondiale pour préparer les pays à l'application de la version révisée du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu. Nous prenons bonne note de la récente analyse effectuée par le bureau indépendant d'évaluation du FMI, qui s'est penché sur le travail de l'organisation en ce qui concerne les pays fragiles, nous soutenons pleinement sa recommandation d'approfondir la relation avec les pays fragiles, et nous attendons avec intérêt le plan de suivi du FMI.

8. Nous engageons les institutions financières internationales et la communauté internationale à continuer d'apporter leur soutien aux pays en développement qui sont touchés de manière disproportionnée par les crises des réfugiés et nous préconisons de continuer d'appliquer des stratégies soucieuses du développement face à ce grave problème.

9. Nous attendons avec intérêt les résultats du pacte mondial pour les migrations, initiative des Nations unies. Nous demandons le renforcement du travail d'analyse des effets potentiels, du point de vue macroéconomique et sur le développement, dans les pays concernés par le durcissement des lois en matière d'immigration.

10. Nous demandons également des solutions concrètes pour enrayer la diminution des relations de correspondants bancaires dans certains pays. À cet égard, nous nous inquiétons de la hausse du coût des envois de fonds et nous appelons les organisations internationales à envisager les moyens de réduire ce coût à 3 % des montants envoyés, conformément aux objectifs de développement durable (ODD), ainsi qu'à déterminer ce qui empêche de le faire.

11. Les risques pesant sur la viabilité de la dette se sont aggravés dans de nombreux pays, en particulier des pays à faible revenu. Le recours avisé à la dette pour financer des investissements porteurs de croissance, le renforcement de la viabilité des finances publiques par la mobilisation des ressources intérieures et la conception de mécanismes de financement qui consolident la structure de la dette réduiront les vulnérabilités liées à la dette et dégageront de l'espace budgétaire pour financer les dépenses prioritaires dans les infrastructures et en matière sociale. Nous appelons le FMI et le groupe de la Banque mondiale à renforcer sans délai leur assistance

en matière de gestion du passif, ainsi qu'à mettre en place un système complet et transparent de communication des données sur la dette. Nous mettons l'accent sur la responsabilité conjointe des débiteurs et des créanciers, évoquée dans les directives opérationnelles du G-20 sur le financement durable et établie dans les principes de la CNUCED pour l'octroi de prêts et la souscription d'emprunts responsables. Nous appelons également à l'élaboration d'un meilleur cadre de résolution de la dette et exhortons le FMI à faciliter la coordination entre les créanciers, avec le concours d'autres organismes concernés.

12. Nous demandons au FMI et au groupe de la Banque mondiale de continuer à renforcer leur assistance en vue d'améliorer la mobilisation des ressources intérieures. Nous soulignons l'importance de la coopération internationale en matière fiscale afin d'établir des règles justes, d'éviter les pratiques et la concurrence fiscales dommageables, et de renforcer la transparence fiscale. Nous saluons les progrès accomplis jusqu'ici dans le cadre de l'initiative relative à l'échange automatique d'informations, et nous encourageons les pays émergents ou en développement à adopter les normes internationales en matière de transparence fiscale. Nous soutenons le cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), et souhaitons que des mesures soient prises pour que les pays émergents ou en développement puissent y participer pleinement, dans le respect des spécificités de chaque pays. Nous prenons bonne note du rapport intermédiaire du BEPS sur les questions fiscales découlant de la numérisation. Nous avons créé le groupe de travail du Groupe des Vingt-Quatre sur les politiques fiscales et la coopération internationale en matière fiscale, et nous attendons avec intérêt le rapport intermédiaire qui sera présenté lors de notre prochaine réunion, en octobre. Nous réitérons notre appel en faveur d'une véritable coopération internationale pour lutter contre les flux financiers illicites.

13. Nous saluons l'adoption récente par le FMI d'un cadre renforcé de soutien aux pays désireux de s'attaquer à des défauts de gouvernance, dont la corruption, lorsque ceux-ci sont déterminants sur le plan macroéconomique, et nous nous réjouissons de la promotion d'une relation transparente, franche et impartiale entre le FMI et les pays. Nous soutenons l'examen du rôle du secteur privé, notamment dans la mesure où il facilite la dissimulation du produit de la corruption. Nous encourageons le recours judicieux à des compétences et des informations extérieures, y compris l'utilisation prudente d'indicateurs fournis par des tierces parties.

14. Nous appelons tous les pays à mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat, en conformité avec le principe des responsabilités communes mais différenciées. Nous invitons le groupe de la Banque mondiale et les pays développés à appuyer l'action des pays émergents ou en développement face au changement climatique et leurs efforts pour développer leur résistance aux catastrophes liées au climat. Nous saluons l'intégration par la Banque mondiale de la gestion des risques de catastrophe dans ses stratégies d'aide-pays, ainsi que ses investissements dans des systèmes d'alerte précoce. Nous préconisons le soutien aux investissements dans les nouvelles technologies permettant d'améliorer la capacité de résistance aux catastrophes.

15. Les banques multilatérales de développement jouent un rôle majeur pour aider les pays à réaliser les ODD. Nous les encourageons à collaborer de manière systématique dans des domaines clés, en fonction de leurs capacités respectives, afin d'optimiser les effets de leur

action pour le développement. Ces banques devraient mobiliser davantage les financements privés, notamment en s'attachant à ce que les infrastructures soient considérées comme une catégorie d'actifs. Elles doivent disposer de moyens adéquats et d'une gouvernance efficace pour accomplir leurs objectifs.

16. Nous espérons la bonne exécution, dans les meilleurs délais, de l'augmentation du capital du groupe de la Banque mondiale. Nous appelons à la conclusion des revues de l'actionnariat de la BIRD et de la SFI, qui doivent réaffirmer les principes d'Istanbul visant à une répartition équitable des voix entre pays développés et pays en développement et en transition, protéger le droit de vote des plus petits pays pauvres, et produire un résultat qui bénéficie d'un large soutien des pays membres. Nous souhaitons une Banque mondiale plus solide, qui, en tant que coopérative, travaille de manière efficace et efficiente avec tous les pays qu'elle sert. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre de l'IDA18, qui devrait accroître considérablement l'aide en faveur des pays à faible revenu et donner des résultats dans les cinq domaines couverts, dont l'emploi et la transformation économique.

17. Nous attendons avec intérêt l'application de la stratégie du groupe de la Banque mondiale en faveur de l'égalité des sexes, qui doit s'appuyer sur les mesures prises par les pays dans ce domaine et intégrer largement les questions d'égalité des sexes aux programmes de développement des pays. Le groupe de la Banque mondiale doit en outre promouvoir l'apprentissage entre pairs pour soutenir la mise en œuvre de cette stratégie.

18. Nous engageons en outre le FMI et le groupe de la Banque mondiale à redoubler d'efforts pour mettre fin à la sous-représentation criante de certains pays et régions dans les recrutements et les progressions de carrière, y compris aux postes d'encadrement. Nous réaffirmons l'importance de la diversité et de l'équilibre entre femmes et hommes au sein du personnel à tous les niveaux, y compris la diversité des établissements d'enseignement et des formations.

LISTE DES PARTICIPANTS¹

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur quatre-vingt-dix-neuvième réunion à Washington le 19 avril 2018, sous la présidence de M. Eran Wickramaratne, ministre des finances et des médias du Sri Lanka, assisté de M. Julio Velarde, gouverneur de la Banque centrale du Pérou, premier vice-président, et de M. Kenneth Ofori-Atta, ministre des finances du Ghana, second vice-président.

La réunion des ministres a été précédée le 18 avril 2018 de la cent onzième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, sous la présidence de M. P. Nandalal Weerasinghe, gouverneur adjoint de la Banque centrale du Sri Lanka.

Groupe africain : Abderrahmane Raouya, Algérie ; Mutombo M. Nyembo Deogratias, République démocratique du Congo ; Adama Koné, Côte d'Ivoire ; Sahar Nasr, Égypte ; Getachew Gizaw, Éthiopie ; Régis Immongault, Gabon ; Ernest Addison, Ghana ; Henry Rotich, Kenya ; Mohamed Taamouti, Maroc ; Kemi Adeosun, Nigéria ; Nhlanhla Nene, Afrique du Sud.

Groupe asiatique : Aparna Subramani, Inde ; Peyman Ghorbani, République islamique d'Iran ; Alain Bifani, Liban ; Miftah Ismail, Pakistan ; Gil Beltran, Philippines ; Indrajit Coomaraswamy, Sri Lanka ; Maya Choueiri, République arabe syrienne.

Groupe latino-américain : Nicolás Dujovne, Argentine ; Erivaldo Gomes, Brésil ; Andres Velasco, Colombie ; Maria Elsa Viteri, Équateur ; Oscar Monterroso, Guatemala ; Ronald Gabriel, Haïti ; Alfonso Guerra, Mexique ; Renzo Rossini, Pérou ; Alvin Hilaire, Trinité-et-Tobago ; Jose Rojas, Venezuela.

Observateurs : Abdulrahman Al Hamidy, Fonds monétaire arabe ; Domingo González-Hidalgo, Conseil monétaire centraméricain ; Ping Sun, Chine ; Inés Bustillo, CEPAL ONU ; Mohamed Edrees, G-77 ; Deborah Greenfield, OIT ; Nella Hendriyetty, Indonésie ; Mohamed Jouini, Banque islamique de développement ; Tareq Alnassar, OFID ; Joerg Spitzzy, OPEP ; Ibrahim Alturki, Arabie saoudite ; Manuel F. Montes, Centre Sud ; Mubarak Al Mansoori, Émirats arabes unis ; Richard Kozul Wright, CNUCED ; Elliot Harris, DAES ONU.

Invités : Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international
Kristalina Georgieva, directrice générale de la Banque mondiale

Secrétariat du G-24 : Marilou Uy, Aldo Caliari, Shichao Zhou, Alida Uwera, Lana Bleik.

Secrétariat du FMI pour le G-24 : Marushia Gislén, Rasheeda Smith Yee, Danny Xufeng Jiang, Olga Bepalova, Aric Maiden.

¹ Personnes assises à la table de discussion.